



# Compte-rendu de la réunion de concertation avec les acteurs de La Réunion

*Travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du volet ultramarin du Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA)*

Le 25 mars 2021, en visioconférence

**Direction de l'Appui aux Stratégies Biodiversité**  
**Animatrices** : Bénédicte Valadou et Hélène Udo  
**Rédaction** : Bénédicte Valadou

Le Ministère de la Transition Ecologique et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont confié à l'Office français de la biodiversité (OFB) l'élaboration d'un Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins (PNMA). L'ensemble des départements et régions d'outre-mer présente à *minima* **47 espèces de poissons diadromes** (poissons et macrocrustacés), en majorité amphidromes, contre 12 espèces en métropole.

Concernant l'élaboration du volet ultramarin du PNMA, une première mission a été organisée par l'OFB en Guyane, puis en Martinique en présentiel en octobre 2020. Du fait du contexte sanitaire, les ateliers dédiés aux trois autres DROM ont été reportés au T1 2021 en distanciel.

Ainsi, l'atelier dédié à La Réunion a eu lieu le 25 mars 2021.

L'objectif est de rencontrer l'ensemble des acteurs des territoires à associer à la démarche dans le but de :

- 1- Faire connaissance entre acteurs concernés par les migrateurs amphihalins et échanger sur les travaux engagés ;
- 2- Partager les constats et les besoins pour faire un état des lieux de la situation actuelle ;
- 3- Formuler des propositions spécifiques au territoire en faveur d'une meilleure gestion de ces espèces et du continuum terre-mer.

A l'issue de ces différents temps de concertation, une session dédiée au PNMA devrait être programmée lors d'une rencontre *espérée au cours du second semestre* 2021 pour une mise en commun avec les autres départements d'outre-mer qui constituera le socle du volet ultramarin du PNMA.

Ce compte-rendu reprend l'ensemble des échanges qui ont eu lieu via les plateformes Klaxoon et Zoom lors de la réunion qui s'est tenue le 25 mars 2021.

Le support de l'atelier est joint à ce compte-rendu en format PDF.

# 4ème atelier de concertation ultra-marin à La Réunion : le mardi 25 mars, 13h30-16h30, en distanciel

## I. Liste des participants présents

- ABOULKER Cyril, Biotope
- AUBOURG Emmanuel, EDF
- BONNEFOY Audrey, DEAL
- BONNIER Julien, Office de l'eau
- CASTANIER Christophe, DAAF
- CHARLES MAUD, INRAE
- DUSSUTOUR Pauline, OFB
- HOARAU Pascal, RN étang de St-Paul
- MERIEL Chloé, FD pêche
- MOULLAMA Alexandre, Office de l'eau
- VALADE Pierre, Océa Consult

Sont excusés/se sont faits représenter :

- BADAT Faïçal, Office de l'eau
- ROUYER Nicolas, OFB
- GONTHIER Jimmy, Conseil Général
- LABARRERE Priscille, Grand Port Maritime
- RUFFIE Karoline, Office de l'eau
- PAUSE Mickaël, CINOR

## II. Agenda de l'atelier

L'atelier a été programmé sur 3 heures et divisé en 4 séquences de travail via un tableau Klaxoon préalablement investi par les organisatrices :

- Faire connaissance** : un temps de partage et d'échange visant à permettre à chacun de « briser la glace » en répondant à plusieurs questions via l'Outil Klaxoon.
- Partager l'état des lieux et l'enrichir** : à l'aide de la méthode SWOT / AFOM, chaque participant contribue au partage des enjeux et des pressions propres à son territoire en identifiant ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces.
- Formaliser des propositions spécifiques au territoire** : à partir des grands thèmes identifiés, les participants formulent des propositions comme des actions précises, pour répondre aux problématiques posées.
- Synthèse et bilan** : un temps d'échange sur la suite des travaux et sur les impressions à l'issue de l'atelier.

Quelques règles de travail sont données afin d'avoir des échanges bienveillants et constructifs dans lesquels chacun participe activement.


## III. Déroulé de l'atelier

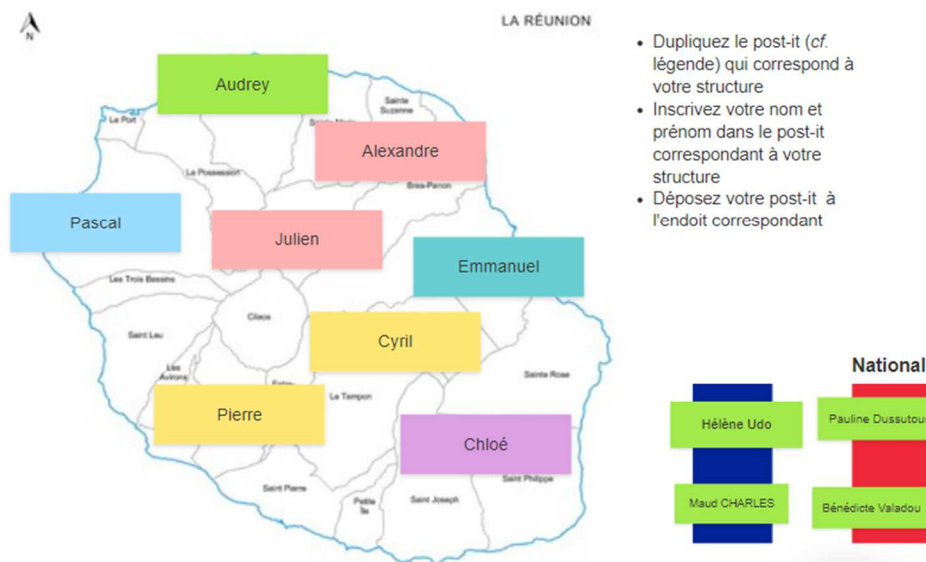
### A. Séquence 1 : Faire connaissance

L'OFB prend un temps pour présenter son organisme, ses missions d'ordre général, ses missions dans les outre-mer et ses missions spécifiques aux espèces amphihalines (Cf. diapositives 7 à 10).

Le PNMA, ses objectifs, les espèces concernées et ses modalités d'élaboration sont ensuite présentés à l'ensemble des participants (Cf. diapositives 11 et 12).

S'ensuit le « brise-glace » sur un format de questions, afin de s'appropriier l'outil Klaxoon. En voici quelques résultats :

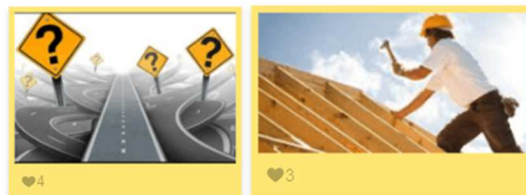
 **5' 1. A quel type de structure appartenez-vous ?  
Quel est votre périmètre d'intervention ?**



**En un mot, que représentent les migrateurs amphihalins pour vous ?**



**Qu'est-ce que le PNMA vous évoque ?**



On note que les acteurs présents travaillent à l'échelle de La Réunion dans son ensemble. L'ensemble des personnes présentes a néanmoins une approche transversale à travers le continuum terre-mer et sont toutes parties prenantes de la commission « amphihalins », commission spécialisée du CEB, dont l'objectif est de travailler sur la préservation d'espèces emblématiques des espèces d'eau douce de La Réunion.

Il y a des représentants de l'Etat avec la DEAL et de l'OFB, des représentants de l'Office de l'eau, établissement public local, plusieurs bureaux d'étude et établissements de recherche. La réserve Naturelle de l'étang de St-Paul est également représentée. Enfin, EDF et la fédération de pêche de la Réunion sont également représentés. L'ensemble des partenaires représentés permet donc d'avoir une vision partagée du territoire assez évidente. On notera l'absence de certains acteurs clés, pourtant invités, comme les associations de protection de la nature.

**B. Séquence 2 : Partager l'état des lieux et l'enrichir**

En introduction de la 2<sup>nd</sup>e séquence, l'OFB présente quelques résultats des travaux issus du partenariat entre l'ONEMA et le Museum national d'histoire naturelle qui ont abouti à des publications entre 2012 et 2015 (Cf. diapositives 15 et 16).

Un exercice est ensuite proposé aux participants : les participants positionnent individuellement des post-it sur le tableau blanc virtuel via 4 couleurs, afin de permettre un tour d'horizon via la méthode SWOT/AFOM (Cf. diapositives 17 et 18) :

- Un point faible
- Une menace/un risque potentiel qui a été identifié
- Un atout de La Réunion pour la conservation et la gestion durable des amphihalins
- Une opportunité/un retour d'expérience/une action bénéfique ou transposable en faveur de ces espèces

Le nombre de post-it est illimité !


L'équipe d'animation se charge de faire des regroupements d'idées et de les proposer aux participants afin de savoir si ces constats sont ou non partagés par l'ensemble de l'assemblée. Les photos des tableaux obtenus se trouvent en annexe de ce compte-rendu.

En préambule, il est rappelé :

- qu'une stratégie pour la protection des espèces amphihalines a été proposée par la commission « amphihalins » du CEB et validée par le CEB en février 2019. Cette commission est un atout permettant de proposer un retour d'expérience aux autres DROM.
- que l'état des lieux de 2015 n'est qu'une synthèse de ce qui a été fait précédemment qui ne prend pas forcément en compte l'ensemble des préoccupations actuelles. L'objet de cet atelier justement est de discuter ces questions.

Les **atouts**  de La Réunion pour la conservation/gestion des migrateurs amphihalins, sont :

- Un certain nombre **de connaissances sur lesquelles s'appuyer** :
  - les connaissances sur les espèces, les stocks,
  - les retours de la part des pêcheurs, qui ont besoin de préserver la ressource,
  - les connaissances acquises par la fédération de pêche,
  - les études passées et en cours comme l'étude *Dynapop*. ou l'Etude du bichique à La Réunion : du recrutement d'une espèce amphidrome à l'éco-socio-système, de C. THOMAS,
- Le **réseau d'acteurs locaux** qui se retrouvent notamment au sein de la commission « amphihalins » du CEB,
- **Des plans de conservation** en cours :
  - Plan Directeur de Conservation en faveur des Anguillidae à l'île de La Réunion (2018-2027)
  - Plan Directeur de Conservation de la Loche des sables *Awaous commersoni* à l'île de La Réunion et à l'île de Mayotte (2018-2027)
- La mise en place **d'une première brigade « éco-gardes »** de sensibilisation, d'accompagnement et de surveillance/vigilance sur la rivière Saint-Etienne (outil issu d'une mesure compensatoire, en place depuis début mars 2021). Prochaine brigade à venir sur la rivière du Mât,
- La quasi-totalité des cours d'eau et étangs sont en **domaine public fluvial ou domaine privé de l'Etat**,
- De nombreux espaces protégés / de nombreuses **espèces résilientes**.

Les **opportunités**  qui ont été soulignées pour La Réunion sont les suivantes :

- Une **ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en cours de préfiguration**,
- Mise en place d'un **observatoire des embouchures** sur le long terme et pérenne : réseau qui permettrait d'avoir une vision globale des populations, dans le temps et dans l'espace,
- Les différents **canaux de financements à mobiliser** (FEDER, plan de relance, Programme pluriannuel de l'OE),
- De nombreux support **pour sensibiliser** mais un travail doit être envisagé sous l'angle sciences humaines et sociales / ethno : l'OE travaille sur un tel projet.

Les **points faibles** de La Réunion pour la conservation/gestion des espèces amphihalines sont :

- **Le manque de connaissances sur les traits de vie des espèces** (calendrier de migration, phase larvaire, cycle de reproduction et saisonnalité...), leur taxonomie, l'évolution des effectifs des populations et leur répartition à l'échelle de l'O. Indien.
- **Un manque de connaissances sur comment restaurer des habitats sur des cours d'eau à fort débit comme à La Réunion.**
- **Une réglementation peu appropriée au contexte insulaire** : il y a un déficit en moyens humains, et de réelles difficultés pour respecter le DMB, pour éviter les captages sauvages...
- **Le manque de partage de données** :
  - pas assez de regroupements des informations, de la bibliographie déjà établies sur le territoire, dispersion des données existantes malgré la mise en place d'un outil adapté par l'OE : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/>
  - absence de l'Université sur la thématique
- **Une sensibilisation insuffisante**
  - de la population sur le sujet : l'appropriation du grand public sur la question de la biodiversité n'est pas encore efficiente.
  - des élus sur le sujet : beaucoup n'ont que trop peu de notions sur la situation et les préoccupations écologiques.

Les différentes **menaces/risques** potentiels qui ont été cités sont :

- **Les nombreuses menaces sur le continuum terre-mer** :
  - artificialisation des cours d'eau, imperméabilisation des sols,
  - inondations,
  - besoins croissants en AEP et irrigation,
  - rejets urbains,
  - peu de contrôles sur les DMB souvent non respectés,
- **L'augmentation accélérée de la démographie** : de nombreuses pressions à venir (braconnage, pollution, captages...)
- **Peu d'acteurs impliqués** sur la biodiversité aquatiques, restant principalement focalisés sur le sujet pêche aux bichiques

### C. Séquence 3 : Formaliser des propositions spécifiques au territoire

A l'issue de la séquence 2, les participants travaillent en commun afin de reformuler les idées et de proposer des solutions ou/et des pistes d'amélioration pour répondre à la problématique. L'objectif étant de formuler des orientations, voire des actions, à porter pour La Réunion dans le cadre du PNMA.

4 sujets ont été retenus à savoir : l'amélioration des connaissances, la préservation des habitats et de la continuité écologique, les pressions et la sensibilisation.

Les participants précisent qu'un accompagnement et un renforcement dans la gestion des pêcheries est vraiment nécessaire : il y a trop peu de moyens humains pour les contrôles.

S'agissant de la thématique « **Amélioration des connaissances** », 6 propositions ont été formulées :

- Mettre en place une étude afin de connaître la perception de la faune aquatique par les différents acteurs ,
- Créer un observatoire des rivières et embouchures pour les différentes populations d'espèces amphihalines à l'échelle du Sud-Ouest de l'Océan Indien en renforçant les partenariats locaux et nationaux et en favoriser les coopérations internationales,
- Réaliser un suivi et un contrôle des différents usages (via un calendrier de pêche : interdiction de pêche, réglementation...),
- Favoriser la mobilisation des acteurs et les collaborations scientifiques (par le biais d'AP...)
- Proposer une doctrine sur les mesures compensatoires pour mieux appréhender des aménagements en milieu tropical

Concernant la « **Préservation des habitats et de la continuité écologique** », 3 propositions sont ressorties :

- Etablir des contrats de rivières (entretien), comme en métropole,
- Mettre en place un réseau de suivi des assecs,
- Enrayer les pertes de fonctionnalités d'habitat liées aux EEE

Concernant les « **Pressions** », 2 propositions sont ressorties :

- Utiliser les résultats de l'étude sur les préférences d'habitat des espèces piscicoles et caractériser les rivières de La Réunion (PHACAR) pour calculer les DMB notamment,
- Soutenir la mise en place de documents de planification ou leur actualisation (contrat de baie, contrat rivière, schéma AEP, etc.)

Concernant la « **Sensibilisation** », 2 propositions sont ressorties :

- Mettre en place une animation territoriale pérenne et un séminaire annuel dédiés aux amphihalins,
- Sensibiliser les élus, les services *ad-hoc* et les citoyens par appropriation,
- Développer des brigades éco-gardes

#### D. Séquence 4 : Bilan de l'atelier et suites à donner

Une fois le planning prévisionnel des suites du projet présenté (diapositive 23), la parole est laissée libre aux participants sur leurs ressentis/impressions à l'issue de l'atelier.

La Réunion a déjà mis en place des actions et mesures pour les espèces amphihalines via sa stratégie et ses plans de conservations. Les actions à caractère local resteront du ressort de la région, les autres qui pourront être déployées sur l'ensemble des DROM pourraient être prise en charge par le PNMA. Le PNMA a aussi un rôle de relais et contribuera à diffuser les retours d'expériences et à rassembler les différentes études.

Les participants sont globalement satisfaits, considèrent que l'atelier a été enrichissant et qu'il y a eu un certain consensus au sujet de l'état des lieux. Ils le résumant ainsi :

**échanges**  
Ambition industriel  
**attentes**

## ANNEXE : Résultat du AFOM de la séquence 2

